

ROBIN Jean-Marc

De: adeline masson <adelinelock@yahoo.fr>
Envoyé: dimanche 18 avril 2021 10:21
À: psmv.pda.blois.drac.cvl@culture.gouv.fr
Objet: enquete publique

REÇU LE
19 AVR. 2021

UDAP 41

Bonjour Mr Bernard MENUDIER,

j'ai reçu votre lettre recommandée concernant l'enquête publique de sauvegarde du patrimoine de Blois.

Je suis propriétaire d'un appartement situé au 48 rue Denis Papin, apparemment à la lecture du dossier sur le site internet du loir et cher, cette maison ferait partie du périmètre réduit suite à la procédure.

Pouvez vous m'indiquer concrètement les conséquences de ce changement pour le propriétaire (moi en l'occurrence).

En terme de travaux à réaliser sur la copropriété ?

Je vous remercie par avance de votre retour.

Adeline MASSON